



Appel à candidatures 2025 « Postes d'Accueil »

Guide du candidat

Présentation et règlement de l'Appel à
Candidature

I. Contexte de l'appel à candidature Poste d'accueil

Postes d'accueil pour Assistants Hospitalo-Universitaires (AHU), Chefs de Clinique Assistants (CCA), Praticiens Contractuels (PC) et Praticiens Hospitaliers (PH)

Depuis plusieurs années, l'AP-HP s'allie à divers partenaires du monde universitaire et de la recherche publique pour permettre à des personnels médicaux hospitaliers d'être accueillis, dans les conditions définies ci-après, au sein d'un laboratoire de recherche dans le but de réaliser un projet de recherche.

Cet appel à candidature, interne à l'institution et non thématiquement scientifique, permet en effet à un professionnel de l'AP-HP (CCA, AHU, PH, PC) d'effectuer pendant un à trois ans une activité de recherche (*notamment une thèse de science*) au sein d'un laboratoire rattaché à l'un des 14 partenaires du dispositif Postes d'Accueil.

L'accueil peut se dérouler au sein de laboratoires rattachés/affiliés aux institutions suivantes : AgroParisTech, Arts et Métiers ParisTech, CEA, CentraleSupélec, Ecole Polytechnique, ESPCI Paris-PSL, Inria, Institut Mines-Télécom, Institut Pasteur, Sorbonne Université (via l'Institut d'Ingénierie en Santé (IUIS), l'Institut des Sciences du Calcul et des Données (ISCD) et Sorbonne Center for Intelligence Artificielle (SCAI)), Université Sorbonne Paris Nord, Université de Technologie de Compiègne, Université Paris Cité et l'Université Paris-Saclay.

Ce dispositif « Postes d'Accueil » contribue au transfert bidirectionnel de connaissances entre les équipes et à la création de synergies. Il constitue souvent l'amorce de relations partenariales qui se poursuivent entre les équipes par un enrichissement réciproque.

II. Calendrier

| | |
|--|-------------------------------|
| Lancement de l'appel à projet | Au plus tard début janvier |
| Réception des dossiers complets | 3 mars avant minuit |
| Sélection des experts et des référents scientifiques pour l'analyse des dossiers | Mi-mars |
| Expertise externe des projets | Fin mars – fin mai |
| Audition des candidats par le jury | Juin |
| Envoi des résultats des projets de recherche aux candidats par mail | Au décours des auditions |
| Signature des contrats DRCI/partenaire/lauréat | Entre juillet et octobre |
| Début du Poste d'accueil au sein du laboratoire d'accueil | 1 ^{er} novembre 2025 |

Date limite de soumission du dossier : lundi 3 mars 2025 avant minuit

III. Conditions d'éligibilité des projets :

a) Qui peut candidater ?

Les personnels hospitaliers de l'AP-HP qui seront au 1^{er} novembre 2025 en poste en tant que :

- AHU,
- CCA,
- PC,
- PH

Les candidats AHU, CCA, PC ou PH doivent pouvoir justifier d'un contrat de travail/d'une affectation d'une durée d'un an, à compter du 1^{er} novembre 2025, au sein d'un service de l'AP-HP.

b) Quelle est la durée du projet scientifique et quelle quotité de temps est dédiée au projet ?

Le projet scientifique a pour une **durée incompressible de 1 an à compter du 1^{er} novembre 2025**, renouvelable :

- une fois, sous réserve de l'évaluation favorable du jury au regard de l'avancement du projet ;
- deux fois, sous réserve de l'évaluation favorable du jury au regard de l'avancement du projet pour ceux en partenariat avec l'Institut Pasteur et l'Inria.

Sur la base d'une quotité de travail à temps complet, le poste d'accueil est effectué :

- A **temps plein pour les AHU et CCA** ;
- A **mi-temps pour les PH et PC** (*modulable sous réserve de l'accord du chef de service et du laboratoire partenaire*)

Le contrat est toujours annuel, sa reconduction pour une deuxième et/ou une troisième année n'est pas automatique. Elle est conditionnée à évaluation favorable lors de l'audition par le jury qui évalue l'avancement du projet de recherche.

c) Quel type de projet peut être présenté ?

Les **critères de sélection des candidats** sont les suivants :

- qualité scientifique du projet présenté et faisabilité dans le laboratoire d'accueil,
- cursus du candidat et projet professionnel envisagé à l'AP-HP après le poste d'accueil.

Attention : si le projet soumis à l'appel à candidature Poste d'Accueil implique des transferts de données/l'Entrepôt de Données de Santé de l'AP-HP /la réalisation d'un projet de recherche clinique/un projet antérieur/des tiers/un co-financement, celui-ci est soumis à une instruction préalable par la DRCI de l'AP-HP quant à sa faisabilité, avant la date de soumission.

IV. Rémunération du lauréat et statut

Les lauréats conservent leurs droits à congés et la possibilité d'effectuer des vacances. Les frais annexes (tel que les frais de restauration) liés à l'accueil des lauréats ne sont pas pris en charge par l'appel à projets ni par l'AP-HP.

La prise de fonction se fait au 1^{er} novembre 2025.

V. Comment procéder pour candidater ?

1) Prise de contact avec les organismes partenaires

Le projet présenté par le candidat doit impliquer l'accueil de ce dernier au sein d'un laboratoire partenaire. Il convient de **prendre contact (ci-dessous) avec le partenaire identifié** par le lauréat et le laboratoire d'accueil afin de **recueillir leur soutien préalable**, le laboratoire étant le seul à même de pouvoir évaluer la faisabilité du projet scientifique et l'institution de garantir le financement.

| | | |
|---|---|---|
| AgroParisTech | Un laboratoire de recherche d'AgroParisTech | Contact : Alexandre PERY Tel : 01.30.83.32.72 Versailles - 01.45.49.88.61 Paris alexandre.pery@agroparistech.fr |
| Arts et Métiers ParisTech | Un laboratoire de recherche rattaché aux Arts et Métiers ParisTech | Contact : Sébastien LAPORTE Tél : 01 44 24 61 42 sebastien.laporte@ensam.eu |
| CEA | Une équipe de recherche du CEA | Contact : Philippe HANTRAYE Tél : 01 46 54 83 67 philippe.hantraye@cea.fr |
| CentraleSupélec | Un laboratoire de recherche de CentraleSupélec | Contact : Paul-Henry COURNEDE paul-henry.courneade@centralesupelec.fr |
| Ecole Polytechnique | Un laboratoire de recherche de l'Ecole Polytechnique | Contact : Jean-Marc STEYAERT Tél : 06 73 44 76 54 steyaert@lix.polytechnique.fr |
| ESPCI Paris-PSL | Une unité mixte de recherche de l'ESPCI Paris-PSL | Contact : Costantino CRETON Tél : 01 40 79 46 83 Costantino.Creton@espci.fr |
| Inria | Une équipe de recherche de l'Inria | Contact : Dominique CHAPELLE dominique.chapelle@inria.fr |
| Institut Mines-Télécom | Une équipe de recherche de l'Institut Mines-Télécom | Contact : Yann BUSNEL Tél : 01 75 31 41 17 - 06 62 29 99 62 yann.busnel@imt.fr |
| Institut Pasteur | Une équipe de recherche de l'Institut Pasteur | Contacts : Geneviève MILON Tél : 06 70 81 89 69 geneviève.milon@pasteur.fr |
| IUIS (SU) | Une équipe de recherche de Sorbonne Université rattachée à l'IUIS | Contacts IUIS : Pierre MOZER – Isabelle BLOCH – Geoffroy CANLORBE iuis@sorbonne-universite.fr |
| ISCD (SU) | Une équipe de recherche de Sorbonne Université rattachée à l'ISCD | Contact ISCD : Mathieu SALANNE iscd@sorbonne-universite.fr mathieu.salanne@sorbonne-universite.fr |
| SCAI (SU) | Une équipe de recherche de Sorbonne Université rattachée à SCAI | Contact SCAI : Xavier FRESQUET Tél : 06 81 13 94 97 xavier.fresquet@sorbonne-universite.fr |
| Université Paris-Cité | Une équipe de recherche de l'Université Paris-Cité soit affiliée à un des Instituts-hors-murs , soit sur un projet en Intelligence Artificielle. | Contact : Christine GUILLARD – Emilie LEJAL suivi.ihm.sante@u-paris.fr |
| Université de Technologie de Compiègne (UTC) | Le BMBI de l'Université de Technologie de Compiègne (UTC) | Contact : Sofiane BOUDAUD Tél : 03 44 23 79 29 sofiane.boudaoud@utc.fr |
| Université Paris Saclay | Un laboratoire de recherche de l'Université Paris Saclay | Contact : Rémy BONNIN remy.bonnin@aphp.fr |
| Université Sorbonne Paris-Nord | Un laboratoire de recherche de l'Université Sorbonne Paris Nord | Contact : Alexandra LÉPINE dir-dr@univ-paris13.fr |

Appel à candidatures POSTES D'ACCUEIL AP-HP 2025 - Guide du candidat

2) Projet impliquant l'EDS/la réalisation d'un projet de recherche clinique

Pour tous les projets impliquant l'EDS ou bien s'il s'agit d'un projet impliquant la réalisation d'un projet de recherche clinique, le candidat doit obligatoirement avoir pris contact avec :

- L'équipe en charge de l'EDS (cf chap. IX – Dossier de candidature)
- Une Unité de Recherche Clinique (URC)

Nb : les candidats s'engagent à compléter le chap. IX du dossier de candidature.

Liste des coordinateurs EDS et Data Scientists (<https://eds.aphp.fr/nos-services/recherche-innovation>)

| GHU | Hôpitaux | Coordinateur EDS | Datascientist | URC |
|---------------------------------------|--------------------------|------------------------------------|---|--------------------------|
| AP-HP.Paris Saclay | BCT-PBR-ABC | Marie FRANK | Patricia MARTEL | Paris Sud |
| | APR-RPC-BRK-SPR | Anne Sophie LOT Marie HERR | Marie VERDOUX Jérôme ASSOULINE | |
| AP-HP.Henri Mondor | HMN-ERX-JFR-GCL | François HEMERY | Richard LAYESE Charline JEAN Theo IMBERT | HUHMN |
| AP-HP.Sorbonne Université | PSL-CFX | Pierre RUFAT | Krystal TORELINO | CEPHEPI |
| | | | Audrey BERGES | HUPSL |
| | SAT-TNN-TRS-RTH | Fabrice CARRAT Benjamin GLEMAIN | Judith LEBLANC Sacha SEKSIK | HUEP |
| AP-HP.Paris Centre | NCK-CCH-HTD-BRC | Jean-Marc TRÉLUYER | Pierre PINSON Florian JOLY Mathis COLLIER | Paris Centre |
| | EGP-CCL-VGR | Anne-Isabelle TROPEANO | Emmanuel LECOEUR Estelle LU | NCK - URC Paris Ouest |
| AP-HP.Paris Nord | SLS-LRB-FWD | Jérôme LAMBERT Pénélope TROUDE | Olivier HASSANALY | HUSLS |
| | BCH-BJN-BRT-LMR | Axelle DUPONT | Kankoé LEVI SALLAH | Nord Secteur Ouest |
| | RDB | Aurélien BOURMAUD | Paul BRASSEUR Judith COUTROT | |
| AP-HP.Paris Seine-Saint-Denis S.O. | AVC-JVR-RMB URC - Eco | Catherine DUCLOS S.O. | Marion CORBERA Kevin ZARCA | HUSSD S.O. |

Mise à jour :10/12/2024

3) Documents à fournir et processus d'envoi de la candidature

a. Dossier initial (1^{ère} soumission ou re-soumission) :

Le dossier complet, constitué avec les documents suivants devra être déposé sur la plate-forme Timetonic via [Plateforme de dépôt des candidatures](#) au plus tard lundi 03 mars 2025 à minuit :

- Accord préalable du partenaire identifié (Cf. guide du candidat - chap. V §1)
- Lettre d'accord du responsable scientifique du laboratoire d'accueil,
- Copie du diplôme de docteur en médecine ou pharmacie ou odontologie,
- Copie du diplôme de master2 recherche,
- Copie du DES,
- Curriculum Vitae* du candidat(e) :
 - *cursus* hospitalier,
 - activités antérieures de recherche
 - joindre une sélection des 10 meilleures publications (revues à comité de lecture)
- Lettre de motivation,
- Lettres d'accord du chef de pôle/DMU et du chef de service,
- Pour les CCA 1^{ère} année uniquement : accord écrit du Doyen acceptant le renoncement au poste de CCA du candidat si lauréat (le lauréat étant recruté sur un poste de PC par la DRCI pendant ce laps de temps),

b. Demande de renouvellement :

Transmettre :

→ **L'état d'avancement détaillé (5 pages minimum du projet)**

Avec notamment éventuelles difficultés rencontrées, éventuelles modifications apportées au projet, échéancier précis du projet pour l'année faisant l'objet de la demande de renouvellement, communications, publications, dépôt de brevets, financements obtenus, ...

→ **La fiche d'identité du candidat à jour et les accords des chefs de service, de pôle/DMU**

→ **Les publications en cours de soumission ou publiées, congrès, ...**

c. Re-soumission :

Transmettre en plus du dossier de candidature complet

→ **Les réponses-améliorations soulevées par les experts et le rapporteur**

VI. Processus de sélection :

1. Recevabilité du dossier

A réception, les dossiers font l'objet d'un contrôle de recevabilité par la DRCl en fonction des critères de sélection et de la liste des pièces demandées. Au besoin la DRCl demandera un complément d'informations au candidat.

Un accusé réception du dossier sera envoyé par e-mail.

2. Etude du projet

Le projet sera envoyé à des experts externes compétents dans la/les thématique/s du projet.

3. Audition

Les convocations aux auditions seront envoyées par courriel au plus tard 15 jours avant l'audition.

Le jury, présidé par le Pr. Bruno RIOU, est composé de représentants des organismes partenaires, de membres de la Commission d'Expertise Scientifique (CES) de l'AP-HP et de personnels de l'AP-HP reconnus pour leur expertise.

Déroulement des auditions : présentation de dix minutes (présentation du projet de recherche du parcours et du projet professionnel) suivie de dix minutes d'échanges avec le jury. Au préalable, le support de la présentation (PowerPoint ou PDF), sera transmis quelques jours avant à la DRCl.

4. Résultats et mise en place du partenariat

La DRCl informe le Groupe Hospitalo-Universitaire (GHU), le partenaire d'accueil et le lauréat du poste d'accueil de l'avis favorable du jury, précisant les étapes à venir, et les échéances.

Un contrat individuel tripartite est signé pour chaque lauréat par l'organisme partenaire, la DRCl et le lauréat.

VII. Résultats - Obligations

En fin de projet, les lauréats transmettent le rapport d'évaluation avec notamment :

- Bilan de la collaboration et la poursuite du projet
- Publications et contrats

Appel à candidatures POSTES D'ACCUEIL AP-HP 2025 - Guide du candidat

Il sera aussi demandé épisodiquement de contribuer au « Book Postes d'Accueil » pour l'évolution et le suivi de la carrière, les principaux résultats et les retombées cliniques engendrés par le projet de recherche, la valorisation et les brevets afférents au projet de recherche, les actions initiées par le truchement du Poste d'Accueil...

VIII. Confidentialité et communication

La DRCI s'assure que les documents transmis dans le cadre du présent appel à projets sont soumis à la plus stricte confidentialité. L'ensemble des personnes ayant accès aux dossiers de candidatures est tenu à la plus stricte confidentialité.

Dans un objectif de capitalisation et de partage des retours d'expérience, une partie des éléments de documentation produits dans le cadre des projets retenus a vocation à être rendue publique (en particulier les rapports d'évaluation produits à la fin du projet) sous réserve que les informations contenues ne soient pas soumises à la confidentialité, eu égard leur nature.

IX. Valorisation scientifique et publications

Les lauréats s'engagent à respecter la charte des publications de l'AP-HP (<https://recherche-innovation.aphp.fr/publications/>) et du partenaire d'accueil et à mentionner l'AP-HP dans les publications scientifiques issues du poste d'accueil.

Les lauréats s'engagent à solliciter le Pôle Transfert & Innovation de la DRCI de l'AP-HP pour l'analyse des résultats générés dans le cadre du Poste d'Accueil afin de permettre leur évaluation sur le plan de la propriété intellectuelle (notamment brevetabilité) et la mise en place des mesures de protection idoines. Contact : drc-ottpi@aphp.fr